

Imaginer le projet

Le projet d'Écoquartier est avant tout un projet collaboratif. En lançant la démarche de concertation, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault implique l'ensemble des acteurs et permet à tous, de construire l'Écoquartier de demain.

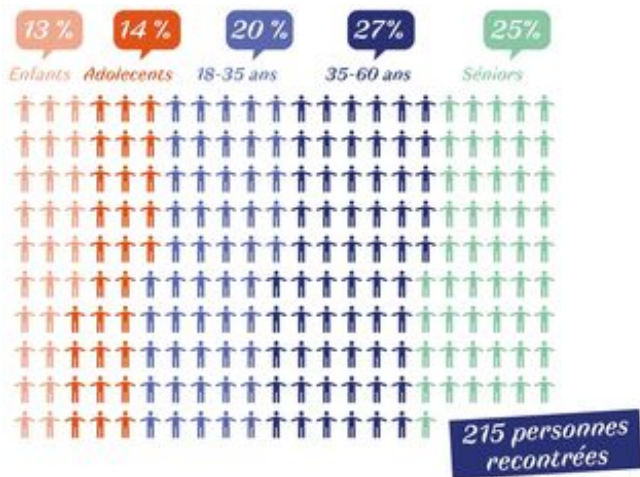


Une réflexion commune

Le projet d'écoquartier est un projet complexe mais aussi collaboratif car il est assuré d'évoluer dans le temps grâce à la contribution des différents acteurs (politiques, techniques et habitants).

Aussi, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est lancé dans une démarche de concertation autour de différents objectifs :

- ▶ faciliter l'appropriation du projet pour les habitants
- ▶ aider à la prise de décision en identifiant les besoins et les attentes futures mais aussi voulant mieux connaître les pratiques et comportements.
- ▶ démocratiser l'action publique en faisant émerger de nouvelles idées et en favorisant la prise de parole et le débat
- ▶ partager les responsabilités en encourageant les initiatives citoyennes.



Concertation publique

La concertation publique sur le projet d'écoquartier s'est tenue d'avril à juin 2019.

215 personnes rencontrées grâce à différentes méthodes : entretiens collectifs, entretiens à la volée, ateliers, observations des espaces publics et outils de projection et de priorisation. Différentes typologies de publics ont été rencontrées durant cette concertation : habitants, professionnels, commerçants, ...

Représentations des habitants sur le territoire et son urbanisation

- ▶ une proximité avec la ville de Montpellier
- ▶ des sites exceptionnels
- ▶ une expérience de nature
- ▶ une vie confortable et facile où toutes les commodités sont accessibles
- ▶ une tension au sujet de l'accroissement de Gignac

Les attentes des habitants pour le projet d'écoquartier

- ▶ développer le lien social
- ▶ développer la présence de la nature et en faciliter l'accès
- ▶ accompagner le développement du vélo
- ▶ développer les cheminements piétons
- ▶ conserver l'esprit village



Calendrier

- fin 2018 : En préambule, la Communauté de communes a lancé une enquête citoyenne fin 2018 qui a permis de connaître les attentes et les représentations des habitants de la vallée de l'Hérault sur un écoquartier et de tester l'acceptabilité du projet. Elle a également permis d'identifier les pratiques éco-responsables et les possibilités de changement des habitants du territoire.
- avril 2019 à juin 2019 : concertation publique
- juin 2019 : restitution publique des résultats de la concertation menée
- début 2020 : réalisation du référentiel écoquartier

34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50